



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Histoire géographie

Classe de seconde, enseignement commun

Sommaire

Préambule	3
■ <i>L'histoire et la géographie au lycée</i>	3
■ <i>Capacités et méthodes travaillées en histoire et en géographie</i>	4
Histoire	7
■ <i>L'enseignement de l'histoire au lycée</i>	7
■ <i>Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)</i>	8
Géographie	14
■ <i>L'enseignement de la géographie au lycée</i>	14
■ <i>Classe de seconde : « Les défis d'un monde en transition » (48 heures)</i>	16

Préambule

■ L'histoire et la géographie au lycée

■ Des disciplines pour comprendre et agir

L'histoire et la géographie ouvrent les élèves au monde et leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée de celui-ci. L'acquisition de repères temporels et spatiaux, la confrontation à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés affinent leur regard sur le monde qu'ils appréhendent ainsi de manière plus riche et plus réfléchie.

L'histoire et la géographie éveillent la curiosité des élèves et élargissent leur horizon. Elles leur font découvrir l'humanité dans son unité et sa diversité. Elles leur font comprendre les mutations des sociétés, les phases tragiques et résilientes de leur histoire, les atouts et contraintes des territoires où elles vivent, qu'elles organisent et aménagent.

Ces disciplines éduquent le regard sur le présent. Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est travaillé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et aident les élèves à s'informer de manière rigoureuse. Ce faisant, elles les préparent à opérer des choix réfléchis dans le monde qui s'ouvre à eux.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs (individuels et collectifs), qu'ils s'inscrivent en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

■ Des disciplines complémentaires

Les deux disciplines sont complémentaires dans la formation des élèves, aussi disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes. Une durée indicative a été attribuée à chacun des thèmes dans les programmes.

Les thèmes ont été choisis de manière à faire bénéficier les élèves de la contribution de l'histoire et de la géographie à leur formation intellectuelle, à leur éducation à la citoyenneté et à la construction d'une culture commune.

■ Professeurs et élèves, acteurs des apprentissages

A l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de traiter de l'information, de prendre des notes ainsi que de mener un travail autonome. Pour cela l'enseignement associe des moments :

- de transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves,
- d'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos...) et de réalisation de croquis.

Le programme aborde et développe des connaissances ainsi que des capacités et méthodes spécifiques, qui complètent les savoirs acquis dans les autres disciplines du tronc commun (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier la spécialité « histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques ») autant qu'elles en sont enrichies.

■ Préparer la poursuite d'études et former des citoyens

A leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les élargir d'une part en introduisant des problématiques plus élaborées et, d'autre part, en renforçant la capacité de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire, fondements d'une culture scolaire commune, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des capacités et méthodes.

En offrant l'accès à des problématiques plus ouvertes et en (re)mobilisant des capacités et méthodes, les classes de première et de terminale permettent de renforcer les capacités d'analyse et de jugement autonome des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens informés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

■ Capacités et méthodes travaillées en histoire et en géographie

Dans la continuité du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des compétences travaillées en histoire et en géographie lors du cycle 4 du collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être travaillées au lycée. Leur apprentissage est indissociable de l'acquisition des connaissances. Il est organisé de manière progressive, pour contribuer à la maîtrise des compétences qui figurent dans les attendus de réussite de l'enseignement supérieur.

1. Maîtriser et mettre en œuvre des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> - nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques - identifier et nommer les moments et acteurs clés des grands évènements - nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés - utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène
Contextualiser	- mettre un événement ou un acteur en

	<p>perspective</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre le changement d'échelles, ou analyse multiscalair, en géographie - identifier les contraintes et les ressources d'une situation historique ou géographique - mettre en relation des faits ou événements de nature, de période, de localisation différentes - articuler le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu
2. Maîtriser des capacités et des méthodes de communication en histoire et en géographie	
Pratiquer différents langages	<ul style="list-style-type: none"> - employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient - transposer un texte en croquis - réaliser des productions graphiques et cartographiques à visée argumentative - savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique...
Raisonnement et justifier une démarche historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> - s'approprier un questionnement historique et géographique - construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique - justifier des choix, une interprétation, une production
Construire un argumentaire historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre l'analyse critique du document selon une approche historique ou géographique - utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire un argumentaire
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser le numérique pour produire des cartes, des graphiques, des présentations - connaître et identifier les ressources pertinentes en histoire-géographie
3. Savoir organiser et développer son travail personnel	
Devenir autonome	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une écoute active et critique - prendre des notes - développer une pensée personnelle et argumentée - respecter le droit d'auteur, identifier et ne

	<p>pas pratiquer le plagiat</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire preuve de curiosité intellectuelle - développer son esprit critique - établir des liens entre histoire-géographie et les autres enseignements disciplinaires
Se documenter	<ul style="list-style-type: none"> - identifier et choisir des sources en vérifiant leur fiabilité - sélectionner les informations pertinentes par rapport au thème de la recherche - analyser un document - exercer un esprit critique
Avoir un usage responsable du numérique	<ul style="list-style-type: none"> - trouver différents types de ressources en ligne en réponse à une recherche - avoir une approche critique des sources - publier en ligne de manière responsable
Exprimer sa pensée	<ul style="list-style-type: none"> - produire un écrit construit et argumenté - produire un oral construit et argumenté - participer à un débat en respectant chacun
Travailler seul ou en groupe	<ul style="list-style-type: none"> - construire des outils pour apprendre et mémoriser - réaliser un travail individuel ou collectif - coopérer

Histoire

■ L'enseignement de l'histoire au lycée

■ Les finalités de l'histoire au lycée

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se modifient dans le temps ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'une situation, à comprendre les choix des acteurs individuels et collectifs, à saisir les conséquences des actions de ceux-ci à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire aux échelles de la nation, de l'Europe et du monde, ce qui nourrit son engagement citoyen ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- l'élargissement de la culture générale des élèves, y compris dans le domaine artistique.

■ Un programme chronologique et structurant

L'organisation générale est chronologique ; la volonté d'éviter un survol historique et celle de conserver une cohérence du contenu enseigné ont conduit à opérer des choix dans ce programme de tronc commun.

Ces choix sont des points d'appui pour offrir une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs. Ils permettent, par leur variété et dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, d'envisager différentes approches, comme l'histoire mixte.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées durant les cycles 3 et 4 de la scolarité obligatoire. Il embrasse une large période, ce qui permet d'initier une réflexion sur la périodisation et d'enrichir le sens des repères chronologiques, ainsi que de nourrir la culture générale des élèves. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et des mutations profondes qui s'y amorcent.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, qui mène les élèves jusqu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Ses deux axes directeurs sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires ainsi que l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui va de 1789 à la « Grande Guerre ».

Le programme de la classe de terminale élargit davantage la focale internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

■ Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est découpé en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole de l'enseignant joue un rôle structurant : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont également proposés pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit alors d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventoriant les contraintes et ressources des situations, en saisissant au plus près le jeu des acteurs individuels et collectifs ainsi que la genèse et les conséquences des choix opérés.

Les « points de passage et d'ouverture » sont conçus pour être associés au récit structurant de l'enseignant, pour accroître sa dimension incarnée, et pour l'élargir : ils ne sauraient à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

■ Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)

La classe de seconde répond à un triple objectif : solidifier les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et se pencher sur les origines des grands éléments de la modernité. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble accompagné d'une réflexion sur la périodisation que complète le premier thème. Celui-ci vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi convoqués, autour du fil directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes suivants ambitionnent, tout en adoptant une démarche chronologique, de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont à la racine du monde contemporain : élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'Etat, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en débat. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des biens, des hommes, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

■ Introduction : la périodisation (2 heures)

L'introduction est d'abord l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476,

1453/1492,1789). On montrera ensuite que le choix de ces dates clefs ne va de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Des dates, on passera aux formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles...).

Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire n'a pas été la même partout.

Une frise chronologique pourra être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

■ **Thème 1 – Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)**

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne a été un creuset pour l'Europe.</p> <p>On pourra pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de références dans les périodes ultérieures ; - montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; - montrer comment Rome a développé un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Périclès et la démocratie athénienne • Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain • Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement

Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - la fracture entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe
------------------------------	--

Points de passage et d'ouverture	<p>du Nord, à l'Asie et l'Afrique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade • Palerme, espace de contacts et de conflits entre les deux rives de la Méditerranée • Venise, grande puissance maritime et commerciale
---	---

■ **Thème 2 : XV^e-XVI^e siècle : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (11-12 heures)**

Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences des « grandes découvertes »

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.</p> <p>On pourra mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, ...) - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (choc microbien, peuplement européen, métissage) ; - le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • L'or et l'argent des Amériques à l'Europe • Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid • Les débuts de la traite atlantique

Chapitre 2. Renaissance, humanisme et réformes : les mutations culturelles et religieuses de l'Europe

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté d'une rupture par rapport au « Moyen Âge » et d'un retour à l'Antiquité.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; - un nouveau rapport aux textes de la tradition ; - une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres et les arts ; - les réformes protestantes et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
------------------------------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 1508 - Michel Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine • Erasme, prince des humanistes • 1517 - Luther ouvre le temps des réformes
---	---

■ Thème 3 – L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'Etat en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; - l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; - la place du pouvoir monarchique dans les conflits religieux ; - la croissance de l'administration royale, le contrôle de l'impôt et de la vie économique ; - la volonté du pouvoir royal de domestiquer la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 1539 - L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française • Colbert développe une politique maritime et mercantiliste et fonde les compagnies des Indes et du Levant • Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour

Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; - l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; - le développement de la puissance britannique ; - l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières.
------------------------------	--

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 1679 et 1689 - L'<i>Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal • Londres au XVIII^e siècle : l'essor d'une capitale européenne • Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726 -1733
---	---

■ **Thème 4 – Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (11-12 heures)**

Chapitre 1. Lumières et développement des sciences

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; - sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; - le rôle des physiocrates en France ; - l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; - le rôle de femmes dans la vie scientifique.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle • 1712 - Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines • Émilie du Châtelet, femme de science

Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition paysanne au XVIII^e siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique,
------------------------------	---

Points de passage et d'ouverture	<p>littéraire, religieux...</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne • Riches et pauvres à Paris • Un salon au XVIII^e siècle (par exemple celui de madame de Tencin)
---	---

Chapitre 3. La révolution américaine : un nouvel univers politique et social ?

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer que la révolution américaine, révolte d'une colonie britannique, fonde un nouveau modèle politique qui se réclame de principes universels.</p> <p>On pourra mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; - la rédaction d'une constitution ; - les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique...) ; - l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 1776 - La déclaration d'indépendance américaine • Les expéditions de La Fayette • Washington, premier président des Etats-Unis d'Amérique

Géographie

■ L'enseignement de la géographie au lycée

■ Les finalités de la géographie au lycée

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements. Pour rendre compte de ce fonctionnement, elle s'appuie notamment sur des cartes. L'enseignement tient compte des finalités suivantes :

- mobiliser les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs pour comprendre l'organisation des territoires ;
- adopter une approche multiscalair (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre les acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation des jeux d'acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse.

■ Organisation des années

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie, en tenant compte d'une progressivité sur l'ensemble du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé cartographiquement, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, du numérique, ainsi qu'à l'intervention d'acteurs de la vie économique et publique dans les classes.

Chaque année, structurée autour d'une ligne directrice, est constituée de quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractères des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis précédemment à l'étude d'une aire géographique (continent, pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes, etc.

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, chaque thème comprend une question spécifique consacrée à la France.

L'enseignant choisit librement l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est envisageable. À cette fin une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit aussi permettre aux élèves d'avoir des connaissances et des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

■ **Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux**

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont des conséquences territoriales fortes. Au cours de leur formation au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et des territoires, tout en développant des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience de ces bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront ensuite mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme aborde, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition, en première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions et, en terminale, les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires : la transition – qui prolonge l'étude du développement durable – la recomposition et la mondialisation.

■ **Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'actions**

Une attention particulière est portée à la France métropolitaine et ultramarine. Ceci conduit à une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est concernée par tous les enjeux abordés dans le programme. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. La mobilisation de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France,

s'appuie sur l'ensemble de ces acquis. Dans cette perspective, un portfolio – regroupant les supports du travail de l'élève sur la France (fiches de cours, croquis, documents, etc.) – peut être constitué durant les trois années du lycée.

L'étude de la France sur les trois années du lycée est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que la France est concernée par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

■ Classe de seconde : « Les défis d'un monde en transition » (48 heures)

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Les repères, les modèles connus sont mis en question. En dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée et déclinée à travers l'étude des évolutions environnementales, démographiques, économiques et des mobilités. La notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

■ Thème 1 – Sociétés et environnements : des équilibres fragiles ? (12-14 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Les sociétés face aux risques - Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion 	<p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux de durabilité s'affirment de manière croissante et différenciée en lien avec la notion de transition, notamment environnementale et énergétique.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la</p>

	distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.
Études de cas possibles :	
<ul style="list-style-type: none"> - Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé - L'Arctique : fragilité et attractivité - La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques - Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés 	
Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection	En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.

■ **Thème 2 – Territoires et développement : quels défis ? (12-14 heures)**

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement - Développement et inégalités 	<p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
Études de cas possibles :	
<ul style="list-style-type: none"> - Développement et inégalités au Brésil - Les modalités du développement en Inde - Développement et inégalités en Russie - Les enjeux du vieillissement au Japon 	
Question spécifique sur la France	Commentaire
La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques	Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la

	métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciées des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.
--	---

■ **Thème 3 – Des mobilités généralisées ? (12-14 heures)**

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales - Les mobilités touristiques internationales 	<p>Commentaire</p> <p>Le nombre de migrants et de touristes internationaux ne cesse de croître. Dans un monde toujours plus mobile, l'ensemble des territoires n'est pas affecté de manière homogène par ces mouvements de population. L'analyse géographique montre la diversité de direction et d'ampleur des flux migratoires et touristiques internationaux. Elle met en évidence la pluralité des acteurs, leur inégal accès à la mobilité, la diversité de leurs motivations et de leurs représentations. L'analyse géographique fait ressortir les effets territoriaux de ces déplacements.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire et touristique - Les mobilités internationales intra-européennes - Dubaï : développement et recompositions d'un centre touristique et migratoire - Les États-Unis : pôle migratoire et touristique majeur à l'échelle mondiale 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale</p>

	et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.
--	---

■ **Thème 4 – L'Afrique dans sa diversité : un continent en transition (8-10 heures)**

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> - Des milieux à valoriser et à ménager - Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés - Des territoires traversés et remodelés par des mobilités toujours plus massives et variées 	<p>L'objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de cette année. L'Afrique est le continent où les bouleversements sont parmi les plus importants. Les transitions, qu'elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement et le niveau d'intégration des territoires dans la mondialisation influencent les trajectoires de ces transitions. Les milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement. Le continent est également traversé par un accroissement et une diversification des mobilités, qui recomposent les territoires à toutes les échelles.</p>

- **Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe de seconde**
 - Acteur, mondialisation, territoire, transition (notions transversales à l'ensemble des thèmes)
 - Changement climatique, environnement, milieu, ressource, risque
 - Croissance, développement, développement durable, émergence, inégalité, population, peuplement
 - Migration, mobilité, tourisme

